

Accompagnement des communes du PETR du Doubs Central

commercialisation des bois et état d'assiette 2024

Cette action bénéficie du soutien financier de :

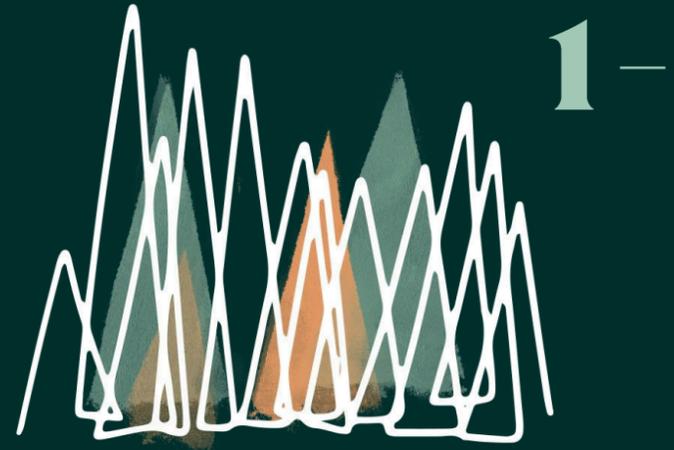
REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE





Ordre du jour

- 1 - RAPPEL DU CONTEXTE
- 2 - LES DIFFERENTS MODES DE VENTE
- 3 - LE MARCHE DU BOIS



Rappel

du contexte



Objectifs de la récolte de bois

La récolte de bois est une étape primordiale dans le renouvellement de la forêt communale



COUPE DE
BOIS

- acte sylvicole
- acte sanitaire
- acte économique

EXPLOITA-
TION
RYTHMÉE
PAR

- les acheteurs de coupes (vendues sur pied) 
- OU
- la commune lorsqu'elle vend du bois bord de route 



2- **Commercialiser**

les bois de la forêt communale



Vendre les bois

de la forêt communale

Etat d'assiette proposé par l'ONF



Délibération du conseil municipal
sur l'assiette des coupes



DÉLIVRANCE DES BOIS

- Aux habitants (affouage)
- A la commune (autoconsommation)



VENTE DE BOIS

- A des professionnels (vente de bois)
 - A des particuliers (cession)



Procédures et modes de vente

Procédures de vente

= organisation réglementaire et juridique de la vente

Ventes de gré à gré par soumission

Ventes de gré à gré conclues dans le cadre d'un accord commercial

Contrats d'approvisionnement

Modes de vente

= façon de présenter (dévolution) et de dénombrer les bois pour les vendre



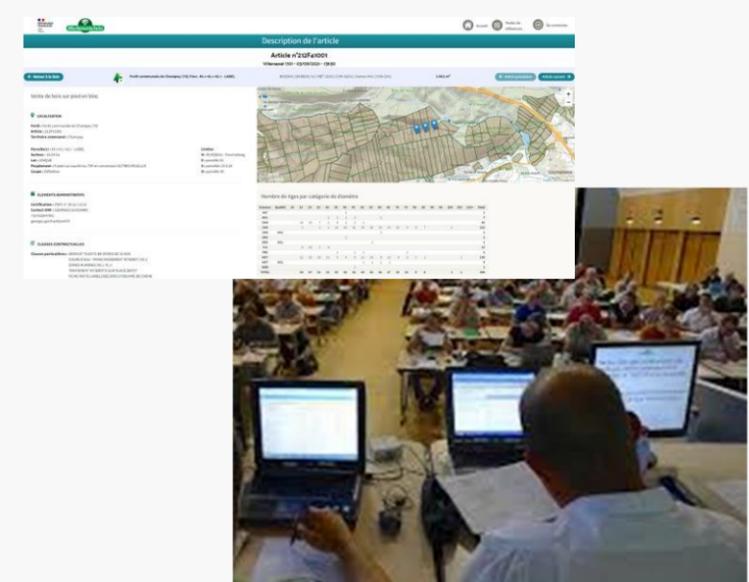
Sur pied

Façonné



En bloc

A la mesure





Modes de vente

Vente sur pied : les bois sont vendus non coupés ; l'exploitation est à la charge de l'acheteur

Vente de bois façonné : les bois sont vendus coupés et débardés ; l'exploitation est à la charge du vendeur

En bloc : le prix est forfaitaire sur la base d'un volume de bois estimé

Vente de bois à la mesure : le prix est unitaire (au m³, au stère, à la tonne). Il est appliqué aux volumes mesurés après exploitation sur des produits généralement triés

Mode
de
dévolution

Mode
de
dénombrement



La vente par soumission

FEUILLUS/
RESINEUX

- BLOC FAÇONNE
- BLOC ET SUR PIED
- SUR PIED A LA MESURE (résineux et BIBE)

RESINEUX
uniquement

- PREVENTE DE BOIS FAÇONNE A LA
MESURE





Evolution des modes de vente à compter de l'état d'assiette 2024

**Facturation par les communes
(sauf contrat
d'approvisionnement)**

FEUILLUS/
RESINEUX

- BLOC FAÇONNE
- BLOC ET SUR PIED
- SUR PIED A LA MESURE (résineux et BIBE)

RESINEUX
uniquement

- ~~● PREVENTE DE BOIS FAÇONNE A LA MESURE~~

Les différents modes de vente



La vente par soumission EN BLOC ET SUR PIED

- Vente porte sur des produits désignés : **tiges, arbres, houppiers, taillis**
- Volume estimé avant la vente, **pas de garantie de quantité et de qualité** pour l'acheteur – seul le nombre de tiges est contractuel dans une certaine mesure (seul écart manifeste permet indemnisation de l'acheteur)
- **Prix forfaitaire sur volume estimé** (= ou > prix de retrait)
- Frais d'exploitation à la charge de l'acheteur
- Délai d'exploitation d'environ 12 mois, prolongeable jusqu'à 30 mois
- **Paiement** au comptant (< 3 000 € HT) ou **en 4 fois** (> 3 000 € HT) **étalé sur 8 mois**

 **BOIS SUR PIED EN BLOC**
Fiche vente n° 222F41016

FORÊT COMMUNALE DE SAINT-MAURICE-COLOMBIER (25)

Parcelle(s) : 55.r-LABEL
Territoire communal : Saint-Maurice-Colomb
Surface : 3.88 ha Lot : unique
Peuplement : futaie jardinée Hêtre en mélange
Coupe : Définitive

202 M² SUR ECORCE
BO (56%) - BIBE (44%)
Autres(4%), HET(39%), CHX(52%),
ERC(5%)

COORD.	Latitude	Longitude
55.r	47,429277 / 47° 25' 45.397"	6,643573 / 6° 38' 36.862"

VENTE PAR CONSULTATION
DATE LIMITE DE DÉPÔT D'UNE SOUMISSION AVANT LA SÉANCE
01/09/2022 À 18:00 (HEURE FRANÇAISE)

ÉLÉMENTS QUANTITATIFS :

Nombre de tiges par catégorie de diamètre

Essences	Qualité	Nombre	Diam. Moy	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100 +	
CHA		3	20		1	1	1																
CHX		32	52					2	1	6	4										1		
ERC		10	34			1	2	2	1	3													
FRC		0	0																				
FRC	DCL	1	45																				
HET		18	54			1															1		
MER		5	34																				
MER	DCL	1	40																				
TOTAL		70	47																				

FICHE ARTICLE
Document pour l'acheteur. Le vendeur peut le consulter sur le site ventesdebois.onf.fr

Volumes indicatifs en m3 sur écorce avec

Essences	Qualité	Volume total	Volume Tige	Volume Arbre	10-15	15-20	20-25	25-30	30-35	35-40	40-45	45-50	50-55	55-60	60-65	65-70	70 +	Volume houppier	Volume Taillis
CHA		1	1	0				1											
CHX		105	66	66	2.0			12	34	21	39								
ERC		10	7	6	0.6		1	4	2		3								
FRC		1	0	0	0.0						1								
FRC	DCL	2	2	2	1.5			2											
HET		78	44	44	2.4			4	23	17	34								
MER		5	3	3	0.5			3			2								
MER	DCL	1	1	1	0.9			1											
TOTAL		203	124	122	1.7		2	26	59	38	79								

LIMITES :

N : PRIVE
E : PRIVE
S : PARCELLE 54 MARTELEE
O : PRIVE

PRODUITS :

LIBELLE	QUANTITE	UNITE
Coupes en bloc, sur pied	1	UNITE

ÉLÉMENTS TRANSMIS À TITRE D'INFORMATIONS

SOL SENSIBLE AU TASSEMENT
CLOISONNEMENTS OUVERTS TOUS LES 18 M
ACCES : PAR LA RF DU MONUMENT TITO
ITINERAIRE DE RANDONNEE OU AUTRE
PENTE MOYENNE : 10 À 40%

ÉLÉMENTS CONTRACTUELS

Délai d'exploitation : 31/10/2023
Prorogation Tarif : DE BASE, LIMITEE A 3 MOIS
Marques : 1MC1MP
Place de dépôt : SURFACE : 20 A
Clauses particulières :
REGENERATION 1 (DU 15/04 AU 31/08)
SEMIS ET PLANTS DE MOINS DE 10 ANS
TOUS TRAVAUX INTERDITS DU 01/02 AU 31/07 (OU AU 30/04 SUR DECISION DE L'ONF) (ESPECE REMARQUABLE)
REMANENTS:MISE EN TAS(CNPEF 2.3.3.2)
FICHE VENTE LABELLISEE BOIS D'OEUVRE DE CHENE

Les différents modes de vente



La vente par soumission EN BLOC ET SUR PIED

FUTAIE AFFOUAGÈRE



BOIS SUR PIED EN BLOC

Fiche vente n° 222F41003

FORÊT COMMUNALE DE GEMONVAL (25)

Parcelle(s) : 26.r-LABEL

Territoire communal : Gémonval

Surface : 2.61 ha Lot : unique

Peuplement : futaie jardinée CHENE SESSILE

Coupe : Secondaire

113 M³ SUR ECORCE

BO (99%) - BIBE (1%)

HET(4%), CHX(96%)

COORD.	Latitude	Longitude
26.r	47,537155 / 47° 32' 13.758"	6,584212 / 6° 35' 3.163"

VENTE PAR CONSULTATION

DATE LIMITE DE DÉPÔT D'UNE SOUMISSION AVANT LA SÉANCE

01/09/2022 À 18:00 (HEURE FRANÇAISE)

ÉLÉMENTS QUANTITATIFS :

Nombre de tiges par catégorie de diamètre

Essences	Qualité	Nombre	Diam. Moy	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100 +
CHX		70	50						1	12	13	26	9	5	2	1		1				
CHX	DCL	1	50									1										
HET		4	44							2	1	1										
TOTAL		75	49						1	14	14	28	9	5	2	1		1				

Volumes indicatifs en m3 sur écorce avec détail par catégorie de diamètre

Essences	Qualité	Volume total	Volume Tige	Volume Arbre	V/N	Volume 10-25	Volume 30-45	Volume 50-65	Volume 70 +	Volume houppier	Volume Taillis
CHX		106	106	106	1.5		26	73	8		
CHX	DCL	1	1	1	1.2			1			
HET		5	5	5	1.1		3	2			
TOTAL		112	112	112	1.4		29	76	8		

LIMITES :

N : parcelle 26

E : parcelle 34

S : parcelle 27

O : périmètre

PRODUITS :

LIBELLE	QUANTITE	UNITE
Coupes en bloc, sur pied	1	UNITE

ÉLÉMENTS TRANSMIS À TITRE D'INFORMATIONS

SOL SENSIBLE AU TASSEMENT

CLOISONNEMENTS OUVERTS TOUS LES 20 M

ACCES : GÉMONVAL BOIS DE L'ESSART

PENTE MOYENNE : < 10%

ÉLÉMENTS CONTRACTUELS

Délai d'exploitation : 31/10/2023

Prorogation Tarif : DE BASE, LIMITEE A 3 MOIS

Marques : 1MC1MP

Place de dépôt : ABSENCE

Clauses particulières :

FUTAIE AFFOUAGERE : DELAI ABATTAGE AU 15/01/2023

FICHE VENTE LABELLISEE BOIS D'OEUVRE DE CHENE



La vente par soumission

SUR PIED A LA MESURE

- Vente porte sur des produits désignés : **tiges, arbres, houppiers, taillis**
- Quantité mesurée après exploitation
- **Prix unitaire sur volume estimé.** Le paiement final se fait sur les quantités et qualités réellement mesurées après réception
- Frais d'exploitation à la charge de l'acheteur
- Dépenses d'assistance technique à donneur d'ordre (ATDO) pour classement, réception
- Délai d'exploitation d'environ 12 mois, prolongeable jusqu'à 30 mois
- **Paiement** au comptant (< 3 000 € HT) ou **en 4 fois** (> 3 000 € HT) étalé sur 8 mois ou plus si prorogation de délais



BOIS SUR PIED A LA MESURE

Fiche vente n° 22R101

FORÊT COMMUNALE DE BANNANS (25)

Parcelle(s) : I-K-O

Numéro(s) de traçabilité : PEFC n° 10-21-13/1364

Territoire communal : LA PLANEE

Surface : 9.74 ha Lot : UNIQUE

Peuplement : futaie irrégulière AUTRES RESINEUX

Coupe : Irrégulière

181 M³ SUR ECORCE

BO (0%) - BIBE (0%)

EPC(27%), S.P(73%)

COORD.	Latitude	Longitude
Forêt commun	46,846511 / 46° 50' 47.441"	6,252544 / 6° 15' 9.159"

VENTE PAR CONSULTATION

21/09/2022 À 13:30 , LEVIER

VENTE EN SALLE, BOIS D'OEUVRE RÉSINEUX 25270 LEVIER

DATE LIMITE DE DÉPÔT D'UNE SOUMISSION AVANT LA SÉANCE

20/09/2022 À 18:00 (HEURE FRANÇAISE)

ÉLÉMENTS QUANTITATIFS :

Nombre de tiges par catégorie de diamètre

Essences	Qualité	Nombre	Diam. Moy	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100 +	
EPC		17	51							1	6	4	1	4		1							
S.P		32	58						1	2	5	6	2	4	1	5	4	2					
TOTAL		49	56						1	3	11	10	3	8	1	6	4	2					

Volumes indicatifs en m³ sur écorce avec détail par catégorie de diamètre

Essences	Qualité	Volume total	Volume Tige	Volume Arbre	V/N	Volume 10-25	Volume 30-45	Volume 50-65	Volume 70 +	Volume houppier	Volume Taillis
EPC		50	46	46	2.6		13	28	5	5	
S.P		131	119	119	3.7		13	40	65	12	
TOTAL		181	165	165	3.3		26	68	70	17	

LIMITES :

N : CELLES DES PARCELLES

E : CELLES DES PARCELLES

S : CELLES DES PARCELLES

O : CELLES DES PARCELLES

PRODUITS :

LIBELLE	QUANTITE	UNITE
Grumes Résineux Verts EPC S.P	147	M3

ÉLÉMENTS TRANSMIS À TITRE D'INFORMATIONS

Désignation Avr 2022

Répartition par parc (parcelle/nb tiges/vol m3): I.i/5/18 K.i/21/85

O.i/23/78

Réserves : HET: 1

ÉLÉMENTS CONTRACTUELS

Délai d'exploitation : 31/10/2023

Prorogation Tarif : LIMITEE A 18 MOIS

Marques : DELIVRANCE AU MARTEAU DE L'ETAT N°1 SUR 1 BLANCHI

Place de dépôt : NON AMENAGEE 5 ARES

Clauses particulières :

BOIS SUR PIED A LA MESURE AVEC CLASSEMENT COMTOIS

ACCES : ROUTE DU CUL DU FOURG

ABATTAGE, FACONNAGE, DEBUSQUAGE INTERDITS

DU 15/04 AU 31/08

DELAI DECLASSERMENT AU 31/10/2023

B3P00 A B3P10



La vente par soumission

EN BLOC FAÇONNE

- Vente porte sur les **produits exploités et façonnés** par le propriétaire
- Volume et quantité des bois connus avant la vente (mais non contractuel)
- **Prix forfaitaire** (= ou > prix de retrait)
- Frais d'exploitation à la charge de la commune et dépense d'ATDO
- Délai d'exploitation : sans objet
- **Paiement** au comptant (< 3 000 € HT) ou dans les **2 mois** (> 3 000 € HT)



BOIS FAÇONNES EN BLOC
Fiche vente n° 21C4D9015

192 M² SUR ECORCE
BO (100%) - BIBE (0%)
EPC(75%), S.P(25%)

COORD.	Latitude	Longitude
DEPOT1	47,118358 / 47° 7' 6.088"	6,438814 / 6° 26' 19.730"

FORÊT COMMUNALE D'AVOUDREY (25)

Parcelle(s) : 10

Numéro(s) de traçabilité : PEFC n° 10-21-13/242

Surface : 267.98 ha Lot :

VENTE PAR CONSULTATION
27/01/2021 À 09:30 , et 39 - Massif jurassien
CATALOGUE PERMANENT - , COUPES SANITAIRES RÉSINEUX BLANCS - DPT. 25 ET 39 - MASSIF JURASSIEN
DATE LIMITE DE DÉPÔT D'UNE SOUMISSION AVANT LA SÉANCE
26/01/2021 À 18:00 (HEURE FRANÇAISE)

ELÉMENTS QUANTITATIFS :

Répartition des volumes par catégories de diamètre

Essences	Type	NGr	V/N	Qualité	CL 1	CL 2	CL 3	CL 4	CL 5	CL 6	CL 7 et +	Sans classe	Volume total
EPC	GRUME			B			2,953	24,944	38,928	19,234			86,059
EPC	GRUME			C		0,369	24,173	26,209					50,751
EPC	GRUME			D		0,751	1,004	4,193	2,186				8,134
Total EPC		29	5,0			1,120	28,130	55,346	41,114	19,234			144,944
S.P	GRUME			B				1,115	2,451	1,752			5,318
S.P	GRUME			C			6,336	14,309	8,458	7,775			36,878
S.P	GRUME			D			2,786	2,073					4,859
Total S.P		10	4,7				9,122	17,497	10,909	9,527			47,055
Total		39	4,9										191,999

LIBELLE	QUANTITE	UNITE
Bois F bloc bord de route	1	UNITE

ELÉMENTS TRANSMIS À TITRE D'INFORMATIONS

R.F DU SAUCET - PASSAGE SOUS VOIE CHEMIN DE FER AU CARREFOUR DE PASSONTAINE DIRECTION LONGEMAISSON PUIS PRENDRE A DROITE SUR 150 M
LOT DECOUPE 20 M MAX AVEC SURBILLES EN MULTIPLE DE 4

ELÉMENTS CONTRACTUELS

Délai d'enlèvement : 15/03/2021
Clauses particulières :
Couleurs plaquettes : BLANC
Numéros des pièces : 3147 À 3185,
ACCES CAMION PAR VILLAGE D'AVOUDREY CAR PASSAGE PAS ASSEZ HAUT SOUS CHEMIN DE FER-CLASSEMENT QUALITATIF

Les différents modes de vente

DEVIS D'ATDO



Adresse de livraison principale [REDACTED]	Adresse client [REDACTED]
--	-------------------------------------

Forêt communale [REDACTED] Objet de la prestation : Devis d'assistance préventes résineuses parcelles 13 et 14 chablis résineux parcelles diverses	Coordonnées Client : [REDACTED]
--	---

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS	Qté ou Base	Un.	P.U. ou Taux	TVA	Montant en € HT
Exploitation de gros bois résineux - grumes PREVENTE PARCELLE 13 P ART 21 R 406 [REDACTED] PREVENTE PARCELLE 14 P ART 21 I 407 S [REDACTED] PREVENTE CHABLIS 2022 PARCELLES DIVERSES CONTRAT SO [REDACTED]					
<input type="checkbox"/> Assistance technique à donneur d'ordre - Chantier du domaine Exploitation forestière et Ressource bois : suivi de chantier - réception de chantier - (Ref : 06-ATDO-[REDACTED]) Passation du contrat avec l'ETF ; vérification des statuts fiscaux et sociaux des ETF ; rappel à l'ETF de ses obligations concernant les déclarations de chantiers (>100 m3), les DICT et la pose de signalétique ; préparation des déclarations de travaux (DT) éventuelles et des autorisations de voirie ; élaboration, signature et transmission des fiches de chantier, du calendrier prévisionnel, consignes techniques, plan de prévention des risques (PPR) éventuel ; émission de bons de commandes ; gestion du planning ; contrôle du cubage classement par l'ONF pour les produits résineux ; transmission à la collectivité des éléments de facturation avec la validation du "service fait" ou suivi des réserves faites lors de la réception par l'Agent de l'ONF Devis valable jusqu'à la fin de l'exploitation de la coupe La prestation sera facturée après la vente effective des bois sur la base du volume réellement façonné	680,00	M3	2,50	20,00	1 700,00

Pour information, veuillez trouver ci-dessous notre estimation des prestations payées directement par le maître d'ouvrage ou le donneur d'ordre servant, le cas échéant, de base au calcul de la rémunération :

Prestations encadrées	Quantité	Un.	Montant € HT
<input type="checkbox"/> Abattage, façonnage et débardage de gros bois résineux (Ref : 04-EXPL-[REDACTED]) Localisation : PARCELLES 13p ART 21 R 406 PREVENTE SCIERIE [REDACTED] [REDACTED] PARCELLE 14 p ART 21 I 407 PREVENTE SCIERIE [REDACTED]	680,0	M3	1 700,00
<i>Total estimatif HT</i>			1 700,00
Sous-total			1 700,00 € HT

Les différents modes de vente

COMPTE-RENDU DE VENTE
Document pour la commune. Indique au maire le nom de l'acheteur, le montant de la vente ou le volume présumé et le prix de vente à l'unité



Direction territoriale
Franche-Comté

COMMUNE de

70120

Agence
de Vesoul

VESOUL , le 20 Décembre 2016

Service bois et chasse
6-8, rue du Morblef
70300 Luxeuil-les-Bains
Tél : 03 84 93 63 09
Fax : 03 84 40 34 08
bois.vesoul@onf.fr

Objet : Vente de coupes de bois à ESPACE DU SAPEUR A LURE
Adjudication du 19 Décembre 2016

Madame le Maire,

J'ai l'honneur de vous faire connaître, ci-après, le résultat de la vente rappelée en objet.

No lot	FORET	PARCELLES	PRIX VENTE HT (EN EURS)	ACHETEUR	PRIX RETRAIT (EN EURS)
169046	SEHMADON	Parcelles 31-35	106.060,00	LOCATELLI Patrice SCIERIE	
169348	SEHMADON	Parcelle 35	822,00	INVERNIZZI ANTONIO	
		TOTAL	106.872,00		

FEUILLET 1/1

Le Resp. Serv. Commercial.

JM BERTIN

Les différents modes de vente

FACTURE

L'original est transmis à l'acheteur, copie à la commune et à la trésorerie.

Au reçu du paiement, la trésorerie retourne à l'ONF le certificat de paiement à réception duquel l'ONF délivre le permis d'exploiter ou d'enlever à l'acheteur

FACTURE

DUPLICATA
 N°1150437028/39403
 Le 14 Juin 2022
 Feuillet 1/ 1

Votre Interlocuteur

OFFICE NATIONAL DES FORETS
 AG Doubs
 14, rue Plançon
 BP 51581
 25010 BESANCON Cedex 3
 Tél : 03.81.65.78.80 - Fax : 03.81.82.87.51

Adresse de domiciliation

Coordonnées Acheteur

Idi UE :

Adresse de facturation

Coordonnées Acheteur

Objet :
 Vente d'un lot de bois - Article n°221D44076
 En forêt Communale de [REDACTED]

Références :
 Votre offre du 13/06/2022
 Date de notification le 13/06/2022

Produit	Désignation	Quantité ou base	Unité ou Tx	Prix unitaire ou mnt. calc.	Taxe	Montant HT	Obs
122010	Mobilisation/commerc bois Coupes en bloc, sur pied	1,00		5.235,00	NB	5.235,00	
						Total HT	5.235,00 Euros
Taux	TVA base	montant	Taux	base	montant		
20,00	5.235,00	1.047,00				Total TVA	1.047,00 Euros
						Total TTC	6.282,00 Euros

TVA acquittée sur les débits

Sauf clause particulière différente, la remise des moyens de paiement interviendra dans les 20 jours suivant la formation du contrat ou le procès verbal de dénombrement. A défaut, la résolution ou la déchéance sera prononcée.

A adresser à
 TRESORERIE d'ORNANS
 Rue Edouard BASTIDE
 25290 ORNANS

A l'ordre de
 Trésorier

Modalités de règlement

Montant à régler : **6.282,00 EUR**
 Au comptant : **2.224,88 EUR**

Au 31/10/2022 : **1.177,88 EUR**
 Au 31/12/2022 : **1.439,63 EUR**
 Au 28/02/2023 : **1.439,61 EUR**

Talon à joindre au règlement

Date de facture : 14 Juin 2022 N°1150437028/39403
 Montant à régler : **6.282,00 Euros**

Coordonnées Acheteur

Merci d'indiquer le numéro de facture dans les références de virement.



Ventes négociées dans un cadre commercial

**GRÉ A GRÉ
(FAÇONNÉ,
SUR PIED)**

- Ventes négociées dans un cadre commercial
- Ventes à exécution ou livraison immédiate
- Le maire (et non le conseil municipal) donne son accord sur la proposition présentée par l'ONF à l'issue de la négociation.

**CONTRAT
D'APPROVI-
SIONNEMENT
(bois façonné)**

- Conclu sur la base des besoins transmis par les acheteurs à l'ONF
- L'ONF propose les modalités techniques et financières (grille de prix, bois façonné)
- Mise en vente par l'ONF de bois provenant de plusieurs propriétaires de forêts publiques et reverse à chacun la part qui lui revient (ventes groupées)





Vente PAR CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT



- Vente porte sur les **produits exploités et façonnés** par le propriétaire (grumes, billons, trituration...)
- **Quantité mesurée** lors du dénombrement et **qualité précisée dans le procès-verbal**
- **Prix unitaire appliqué aux quantités mesurées par essence et produit lors du dénombrement**
- Frais d'exploitation à **la charge de la commune**, dépense d'ATDO et frais de gestion (1%)
- L'exploitation est engagée après la vente
- **Paiement en une fois, 3 à 4 mois maximum** suite à l'émission de la facture

Information du vendeur



Forêt communale



ONF – Agence de Besançon
Pôle Bois Résineux
9, rue des jardins
CS40314
25304 PONTARLIER Cedex

VENTE DE GRE-A-GRE DE GROS BOIS RESINEUX
(CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT)
INFORMATION DU VENDEUR

Réf chantier	Nom chantier	Numéro de CEG ou devis ATDO	ETF
FB200043360	96-87-89-90_BF CTRA	DEC-23-844010-00498595	PERNET
FB210003264	5.i_BF CTRA		
FB210008145	104.i-105.i_BF CTRA		
FB210047166	13.i_BF CTRA_		
FB220058962	@PA-HET_77.r, 78.af, 80.i, 82.i_BF CTRA_sécu		

Conformément à votre délibération de Conseil Municipal relative à la dévolution et la destination des coupes, les bois ci-dessous sont vendus de gré à gré en bois façonnés, dans le cadre de la contractualisation, aux conditions suivantes :

Commune :	
Parcelles :	18
Volume estimé :	340

1 - Produits susceptibles d'être mobilisés dans le cadre du chantier

Produit	Essence FB	Volume estimatif
1-Bois d'œuvre	Chêne	66,75
	Feuillus durs	312,98
	Frêne	446,12
	Hêtre	476,03
1-Bois d'œuvre		1 301,87
2-Bois d'industrie (tige)	Feuillus durs	55,58
	Hêtre	219,14
2-Bois d'industrie (tige)		274,72
Somme :		1 576,59

2 - Liste (non exhaustive non exclusive) des clients bénéficiant de contrats d'approvisionnement s'approvisionnant sur l'AGENCE DE BESANCON

Catégorie de produits	Clients
1-Bois d'œuvre - Feuillus	Avivés de l'Est, Calvi, Corne, PIGUET, Scierie du Gros Chêne, SIB
2-Bois d'industrie (tige) - Feuillus	STR, Buche Jurassienne, Transports Dutrieux, SARL Petite, NBE,

3 - Prix moyens en vigueur au 23/11/22 et pour une durée de 3 mois

Sauf mention contraire, il s'agit de prix bord de route. Ces prix peuvent varier selon la catégorie de diamètre, la longueur de façonnage et certaines caractéristiques (ex : bois déperissant).

Catégorie de produits	Valeur
1-Bois d'œuvre - Feuillus	Charme qualité sciage : de 55 à 60€/m3
	Frêne qualité standard : de 70 à 90€/m3 Frêne qualité supérieure : plus de 90€/m3
	Chêne qualité sciage et supérieure : plus de 200€/m3 Chêne qualité secondaire : de 100 à 200€/m3
	Hêtre qualité supérieure : de 90 à 100€/m3 Hêtre qualité standard : de 70 à 80€/m3 Hêtre qualité secondaire : de 50 à 60€/m3
2-Bois d'industrie (tige) - Feuillus	Bois de chauffage : de 43 à 50€/m3 selon produit
	Panneau : plus de 45€/m3

INFORMATION VENDEUR
Document pour la commune en amont d'une vente en contrat d'approvisionnement

Bois d'œuvre

ACHETEUR	
----------	--

	Epicéa					Sapin				
	A	B	C	D		A	B	C	D	
2A-2B		92	76	53		2A-2B		90	72	53
3A		106	88	53		3A		98	81	53
3B		116	101	58		3B		107	89	58
4	158	121	100	58		4	158	112	91	58
5	158	120	100	58		5	158	110	87	58
6 et +	158	118	98	58		6 et +	158	106	85	58

Prix de base n'intégrant pas les éventuels bonus ou décotes
Prix variables selon les catégories de diamètre et valables pour la tranche en cours à la date de réception

Les différents modes de vente



Vente PAR CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT



Transmet à la commune un mémoire

N° du contrat et propriétaire des bois

Référence du contrat d'apro et nom du client

Date de la facturation

Systematique en vente groupée

Dépend de la date réelle de paiement par le client

MEMOIRE N° VG00047510

Agence contributrice : 8415
 Agence du Jura
 31, avenue Aristide Briand
 39006 Lons-le-Saunier cedex
 Tél : 03 84 24 42 89
 Fax : 03 84 24 60 42

Propriétaire des bois

Madame, Monsieur,

Par délibération, vous avez décidé de mettre en vente groupée des bois issus de votre forêt relevant du Régime forestier, conformément à la procédure définie aux articles L214-7 et L214-8 du Code Forestier.

Le contrat n°844015G4271 a été établi avec l'entreprise

Nous vous informons que cette entreprise a réceptionné des bois (Cf. bordereau de livraison ou PV de dénombrement transmis) et que la facture correspondante a été émise le 25.02.2016.
 Après encaissement par l'ONF du paiement du client, la part revenant à la collectivité vous sera versée, déduction faite des frais de recouvrement et de reversement (C.f détail ci-dessous).
 A l'issue de l'exécution de ce contrat de vente groupée, un bilan sera établi.

Client 33936

Contrat de vente n° : 844015G4271 du 05/06/2015
 Vente groupée / Fac : 1700030883

Date de la facture : 25 fév 2016
 Collectivité prop n° : 64031

Comptable assignataire de la collectivité :
 CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
 11 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
 39300 CHAMPAGNOLE
 IBAN : FR103000100486C396000000078
 BIC : BDFEFRPPCCT

Catégorie	Essence	Quantité	Unité
Bois Oeuvre	Epicéa	174.330	M3

Détail des produits facturés au client

Comptable assignataire de l'ONF
 AGENCE COMPTABLE SECONDAIRE DT
 FRANCHE-COMTÉ
 10 rue des frères Mercier
 BP 31633
 25010 BESANCON CEDEX 03
 Tél. : 03.81.21.21.40 / Fax : acs.franche-comte@onf.fr

Commentaire :

	BASE HT	TAUX	TVA	TTC
Montant brut à reverser	14.152,82	10.00	1.415,28	15.568,10
Frais de recouvrement et de reversement (1%)				-141,53
Montant net à reverser à la collectivité				15.426,57

Dates prévisionnelles de reversement conformément à l'article D. 214-23

30.06.2016

15,426.57

Montant que la commune recevra

AVIS DE MISE EN PAIEMENT
COMMUNE _____
N° VG00047510 -001



Vente PAR CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT



Référence du contrat
d'apro et nom du client

AGENCE COMPTABLE SECONDAIRE DT
FRANCHE-COMTÉ
10 rue des frères Mercier

BP 31633
25010 BESANCON CEDEX 03
Tél : 03.81.21.21.40
Fax : acs.franche-comte@onf.fr

Client : n° 33936
Mémoire n° : VG00047510
Contrat n° : 844015G4271
Vente groupée / Fact. n° : 1700030883
Date de la facture : 25 fév 2016
Collectivité prop n° : 64031

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
TRESORERIE CHAMPAGNOLE
Boîte post. BP 115
39303 CHAMPAGNOLE
IBAN : FR103000100486C396000000078
BIC : BDFEFRPPCCT

Madame, Monsieur,

Par délibération, vous avez décidé de mettre en vente groupée des bois issus de votre forêt relevant du Régime forestier, conformément à la procédure définie aux articles L214-7 et L214-8 du Code Forestier.

Le contrat n° 844015G4271 a été établi avec l'entreprise :

Dans ce cadre, suite au mémoire N° VG00047510 du 26 fév 2016, nous vous avisons de la mise en paiement de la part revenant à votre collectivité, après déduction des frais de recouvrement et de reversement par l'ONF. A l'issue de l'exécution de ce contrat de vente groupée, un bilan sera établi.

Référence du mémoire
envoyé

Transmet à la commune un
avis de mise en paiement

	BASE HT	TAUX	TVA	TTC
Montant brut à reverser	14.152,82	10.00	1.415,28	15.568,10
Frais de recouvrement et de reversement	-141,53			-141,53
Montant net à reverser à la collectivité				15.426,57

À transmettre à la trésorerie



Vente PAR CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT

MÉMOIRE DANS LE CADRE D'UNE EXPLOITATION GROUPEE

MEMOIRE N° VG00118816

Agence contributrice : 8440
AGENCE TERRITORIALE DE BESANCON
14 rue Plançon
25010 BESANCON CEDEX 3
Tél :
Fax :

Madame, Monsieur,

Par délibération, vous avez décidé de mettre en vente groupée des bois issus de votre forêt relevant du Régime forestier, conformément à la procédure définie aux articles L214-7 et L214-8 du Code Forestier.

Le contrat n°832519G024B a été établi avec l'entreprise

Nous vous informons que cette entreprise a réceptionné des bois (Cf. bordereau de livraison ou PV de dénombrement transmis) et que la facture correspondante a été émise le 13.07.2021.

Après encaissement par l'ONF du paiement du client, la part revenant à la collectivité vous sera versée, déduction faite des frais de recouvrement et de reversement et des charges prévisionnelles engagées par l'ONF (C.f détail ci-dessous).

A l'issue de l'exécution de ce contrat de vente groupée, un bilan sera établi.

<p>Client 33396</p> <p>Contrat de vente n° : 832519G024B du 22/01/2021 Vente groupée / Fac. : 1700071290 Date de la facture : 13 juil 2021 Collectivité prop n° : 70953</p>	<p>Comptable assignataire de la collectivité : SGC DE MORTEAU 6 RUE CHARLES BRUGGER 25503 MORTEAU IBAN : FR043000100642D259000000018 BIC : BDFEFRPPCCT</p>
--	---

<table> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Essence</th> <th>Quantité</th> <th>Unité</th> </tr> <tr> <td>Bois Oeuvre</td> <td>Epicéa</td> <td>269.000</td> <td>M3A</td> </tr> </table>	Catégorie	Essence	Quantité	Unité	Bois Oeuvre	Epicéa	269.000	M3A	<p>Comptable assignataire de l'ONF AGENCE COMP TABLE SECONDAIRE TERRITOIRE CENTRE-OUEST-AQUITAINE 15 boulevard Léon Bureau CS 16237 44262 NANTES cedex 2 Tél. : 06 64 56 43 44 / Fax : patricia.dufourd@onf.fr</p>
Catégorie	Essence	Quantité	Unité						
Bois Oeuvre	Epicéa	269.000	M3A						

Commentaire :

	BASE HT	TAUX	TVA	TTC
Montant brut à reverser	11.529,34	20.00	2.305,87	13.835,21
Frais de recouvrement et de reversement (1%)	-115,29			-115,29
Charges prévisionnelles engagées	-10.260,00	10.00	-1.026,00	-11.286,00
Total frais	-10.375,29		-1.026,00	-11.401,29
Montant net à reverser à la collectivité				2.433,92

Frais d'exploitation →

Dates prévisionnelles de reversement conformément à l'article D. 214-23

30.09.2021
2,433.92

Montant perçu par
la commune

Bilan de Chantier de Bois façonné

Le 25/01/23

Objet : Transmission bilan de chantier

A l'attention de M/Mme le maire de la Forêt communale de [REDACTED]

Veillez trouver ci-après des éléments de bilan d'un chantier de production de bois façonné relatif à votre forêt.

Référence(s) du chantier

Réf chantier	Libellé du chantier	Statut	N° devis ATDO	ETF
FB220018528	18.r_CTRA GB	Terminé	DEC-22-844010-00485548	[REDACTED]

Nom client	N° article ou contrat	Type	Quantité facturée	Unité facturation	Volume (M3)	Montant facturé HT	PU vente (/quantité)	1% frais de gestion	Charges de transport	N° facture	Date de la facture
[REDACTED]	841519G012-8	APPRO	369,62	M3 sous	420,03	32 999,57	89,28	330		1700080318	29/06/22
[REDACTED]	844022G003-1	APPRO	40,07	M3 sous	45,54	1 887,74	47,11	18,88		1700081691	29/08/22
Somme (PU sur volume) :					465,57	34 887,31	74,94	348,87			

Bilan des factures et des mémoires

Montant facturé (€ HT)	34 887,31
1% frais de gestion	348,87
Charges de transport déduites sur reversement (€ HT)	
Net perçu commune (€ HT)	34 538,44
Volume (M3)	465,57
PU net (€ HT/ M3)	74,19

Charges à régler par la commune

Charges ATDO (€ HT)	1 024,23
Charges ETF (€ HT)	8 647
Total des charges (€ HT)	9 671,23

Bilan du chantier

Net perçu commune (€ HT)	34 538,44
Total des charges (€ HT)	9 671,23
Bilan (€ HT)	24 867,21
Volume	465,57
PU Eq BSP (€ HT/M3)	53,41

BILAN DE CHANTIER
Document récapitulatif pour
la commune



Préparer la délibération sur l'assiette des coupes

Guide sur les modes de ventes

A – Fiches pratiques des modes de vente utilisés pour commercialiser les résineux du Massif du Jura

A-1 Vente de bois en bloc et sur pied

A-2 Vente de bois sur pied à la mesure

A-3 Vente de bois en bloc façonné

A-4 Vente de bois façonné à la mesure ou prévente de bois façonné

A-5 Vente de bois en contrat d'approvisionnement

A-6 Vente de bois par accord cadre chablis

A-7 Tableau de synthèse des modes de dévolution

FICHE A-7		Forêt communale - Commercialisation des bois	
		Tableau de synthèse des modes de vente pratiqués pour les résineux du Massif jurassien	
		A-1 Vente en bloc et sur pied (BP)	A-2 Vente sur pied à la mesure (UP)
Produit(s) vendu(s)		Une ou plusieurs coupes	Tout ou partie d'une ou plusieurs coupes
Quantité vendue		Estimation sans garantie de quantité	Mesure après exploitation
Qualité vendue		Pas de garantie de qualité	Pas de garantie de qualité
Prix		Prix global	Prix unitaire x Volume réceptionné
Modalité de paiement	Soit au comptant	20 jours après vente	20 jours après vente
		22,5% à 20 jours	22,5% du montant prévisionnel à 20 jours
	Soit en plusieurs fois	22,5% à 4 mois	22,5% du montant prévisionnel à 4 mois
		27,5% à 6 mois	27,5% du montant prévisionnel à 6 mois
Prestations complémentaires		27,5% à 8 mois	Solde le 15 du mois m+2 (m = mois de facturation du dénombrement final)
		NON (à la charge de l'acheteur)	NON (à la charge de l'acheteur)
		NON	OUI (1)
		NON	NON
Modalité de mise en concurrence		Vente de gré à gré par soumission	Vente de gré à gré par soumission
Transfert de la propriété		A la date de la notification de l'acceptation de l'offre envoyée par l'ONF	Le jour du dénombrement contradictoire
Délai exploitation		1 an	1 an
Promotion de délai		18 mois. Indemnité versée après 6 mois	18 mois. Indemnité versée après 6 mois
		A-3 Vente en bloc façonné (BF)	Tarif de FATDO
Produit(s) vendu(s)		Produits façonnés (grumes ou bilons)	
Quantité vendue		Estimation sans garantie de quantité	(1) <u>Gros bois résineux</u> : 1 € HT/m ³
Qualité vendue		Pas de garantie de qualité	<u>Petits bois résineux</u> : 0,5 € HT/m ³
Prix		Prix global	
Modalité de paiement	Soit au comptant	soit 30 jours après vente	
		soit à 60 jours fin de mois (date de la vente)	
Modalité de paiement	Soit en plusieurs fois	OUI (à la charge du propriétaire)	
		OUI (2)	
Prestations complémentaires		NON	
		Vente de gré à gré par soumission	
Modalité de mise en concurrence		A la date de la notification de l'acceptation de l'offre envoyée par l'ONF	
Transfert de la propriété		Sans objet - Délai d'enlèvement : 6 mois	
Délai exploitation		Sans objet	
Promotion de délai		Sans objet	
		A-4 Prévente de bois façonnés (UP)	A-5 Contrat d'approvisionnement (CTRA)
Produit(s) vendu(s)		Bois exploités et façonnés	Bois exploités et façonnés
Quantité vendue		Volumes réceptionnés	Volumes réceptionnés
Qualité vendue		Précisées dans PV de dénombrement	Précisées dans PV de dénombrement
Prix		Prix unitaire x Volumes réceptionnés	Prix unitaire x Volumes réceptionnés
Modalité de paiement	Soit au comptant	acompte de 30 % avec caution de 70 % du montant prévisionnel dans les 20 jours suivant la vente	Sans objet
		Paiement du solde le 15 du mois m+2 (m = mois de facturation)	4 mois maximum entre la date de facture et le paiement
	Soit en plusieurs fois	OUI (à la charge du propriétaire)	OUI (à la charge du propriétaire)
		OUI (2)	OUI (2)
Prestations complémentaires		NON	OUI
		Vente de gré à gré par soumission	Vente de gré à gré en contrat
Transfert de la propriété		Le jour du dénombrement contradictoire	Le jour du dénombrement contradictoire
Délai exploitation		Sans objet	Sans objet
Promotion de délai		Sans objet	Sans objet



Cette action bénéficie du concours financier de :



Préparer la délibération sur l'assiette des coupes

FICHE A-1 Vente de bois

en bloc et sur pied

Cadre juridique de la vente

Dans les forêts relevant du régime forestier (forêts domaniales et forêts des collectivités essentiellement), les coupes et produits de coupes sont vendus à la diligence de l'ONF. La vente de bois en bloc et sur pied relève de l'application de clauses générales adoptées le 28 novembre 2007 par le conseil d'administration de l'ONF, de procédures territoriales de vente (de Bourgogne et de Franche-Comté) et de clauses particulières précisées dans la fiche article du lot.

Définition

La vente porte sur l'ensemble des produits désignés définis aux clauses particulières. Le lot sur pied se compose de tiges, d'arbres, de taillis et de houppiers désignés par l'ONF dont le volume est connu au moment de la vente par estimation.



Produits vendus

Tout ou partie d'une coupe ou de plusieurs coupes.

Quantités vendues

Pas de garantie de quantité. La fiche article mentionne à titre indicatif :

- Le nombre de tiges à exploiter classées par essence et par catégorie de diamètre à 1,30 m,
- Les volumes présumés (en m³ par essence) sous écorce des arbres à exploiter.

Sauf clause particulière, les produits de diamètre inférieur à 7 cm ont vocation à rester sur la coupe en forêt.

Qualité des produits vendus

Les bois sont vendus sans garantie de qualité.

Prix

Les offres sur le lot sont faites pour un prix global HT arrondi à l'euro. La vente est prononcée au profit du plus offrant sous réserve qu'il soit au moins égal au prix plancher à la notification envoyée par l'ONF. Le prix conclu du lot est un prix forfaitaire sur un volume estimé. Il ne peut être révisé ni à la hausse ni à la baisse quelle que soit la quantité ou la qualité des produits réceptionnés et quel que soit le délai d'exploitation.

Prix plancher

C'est une valeur de sauvegarde tenant compte de l'état présumé du marché en dessous de laquelle la vente ne peut pas se faire sans porter atteinte à l'intérêt du propriétaire. Pour les communes, il est arrêté par l'ONF après avis du maire (organe exécutif) pour des questions de confidentialité.

Modalités de paiement

- Pour un montant inférieur à 3 000 € HT : acquittement de la totalité du prix de vente dans les 20 jours suivant la vente.
- Pour un montant supérieur à 3 000 € HT :
 - Soit paiement au comptant dans les 20 jours suivant la vente,
 - Soit paiement en 4 fois : 22,5 % dans les 20 jours suivant la vente, 22,5 % 4 mois après la vente, 27,5 % 6 mois après la vente et le solde (27,5 %) 8 mois après la vente.

Transfert de propriété

Il se fait à la formation du contrat, c'est-à-dire à la notification de l'acceptation de l'offre envoyée par l'ONF ; l'exécution de la coupe ne pouvant commencer qu'après la délivrance du permis d'exploiter.

Exploitation

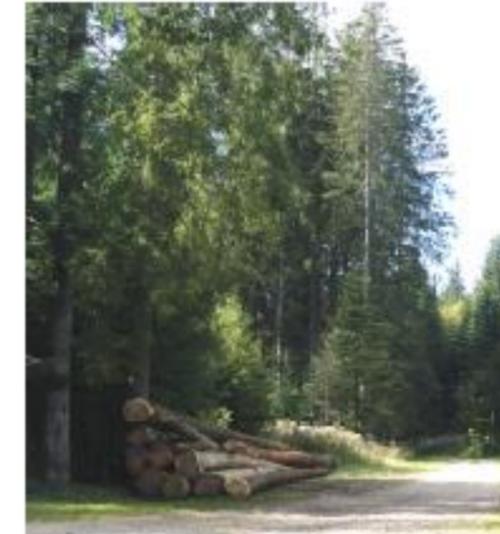
Elle est à la charge de l'acheteur. Entre le prononcé de la vente et l'établissement de la décharge d'exploitation par l'ONF (exploitation conforme aux clauses générales, territoriales et particulières ainsi qu'au cahier national des prescriptions d'exploitation forestière), la commune propriétaire et les représentants de l'ONF ne peuvent effectuer aucune intervention dans la parcelle.

Délais d'exploitation

En général de 1 an, il peut être plus court ou plus long. Dans ce cas, il est précisé dans les clauses particulières de l'article.

Prorogations de délai

Possibilité de plusieurs prorogations de délai sur demande de l'acheteur dans la limite de 18 mois. Au-delà de 6 mois de prorogation, l'acheteur doit payer une indemnité qui augmente en fonction de la durée. Délai maximum de 30 mois.



Assistance technique à donneur d'ordre (ATDO)

Sans objet

Afin de préparer la délibération du conseil municipal sur l'assiette, la destination et la dévolution des coupes de l'année et pour choisir le mode de vente le mieux adapté à la nature de chaque coupe, il est recommandé de se rapprocher des Communes forestières et du technicien forestier de l'ONF.

L'ESSENTIEL À RETENIR Vente de bois en bloc et sur pied

Vente d'une ou plusieurs coupes sur pied

Pas de frais d'exploitation (à la charge de l'acheteur)

Pas de dépenses d'assistance technique à donneur d'ordre

Pas de garantie de qualité et de quantité pour l'acheteur

Transfert de propriété à la date de la notification de l'acceptation de l'offre

Délai d'exploitation d'environ 12 mois prolongeable jusqu'à 30 mois

Paiement au comptant (< 3 000 € HT) ou en 4 fois (> 3 000 € HT)

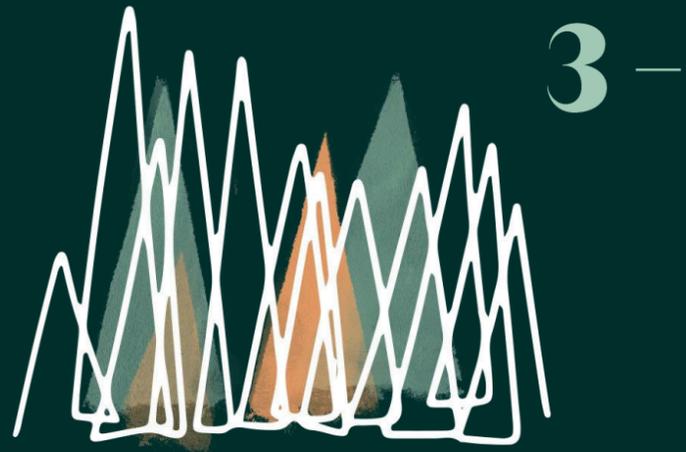
Les Communes forestières forment les élus aux modes de ventes et aux outils d'animation des commissions forêt.

Renseignements auprès de votre association départementale.



Les modes de vente pratiqués pour les résineux du Massif jurassien



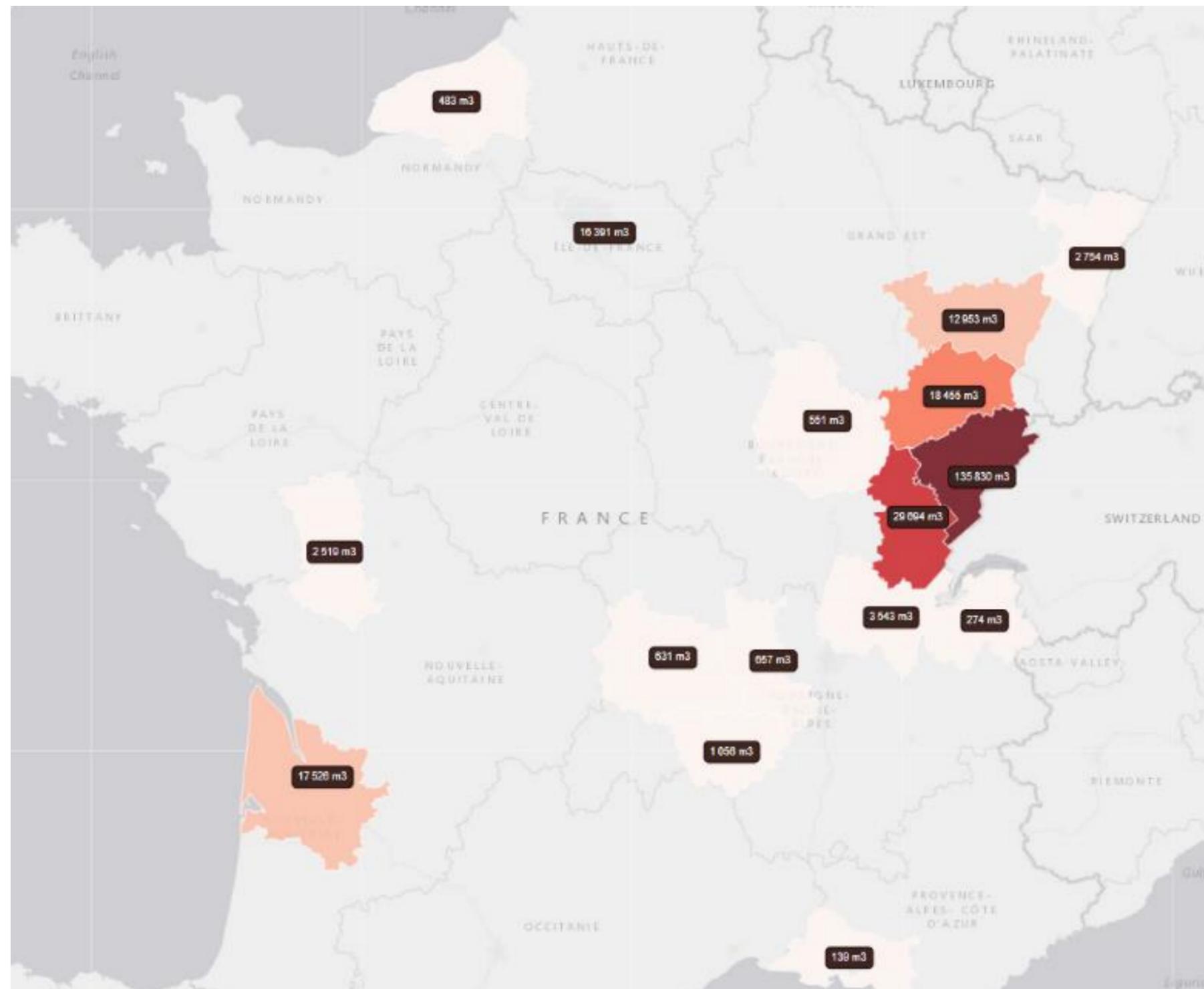


Marché du bois

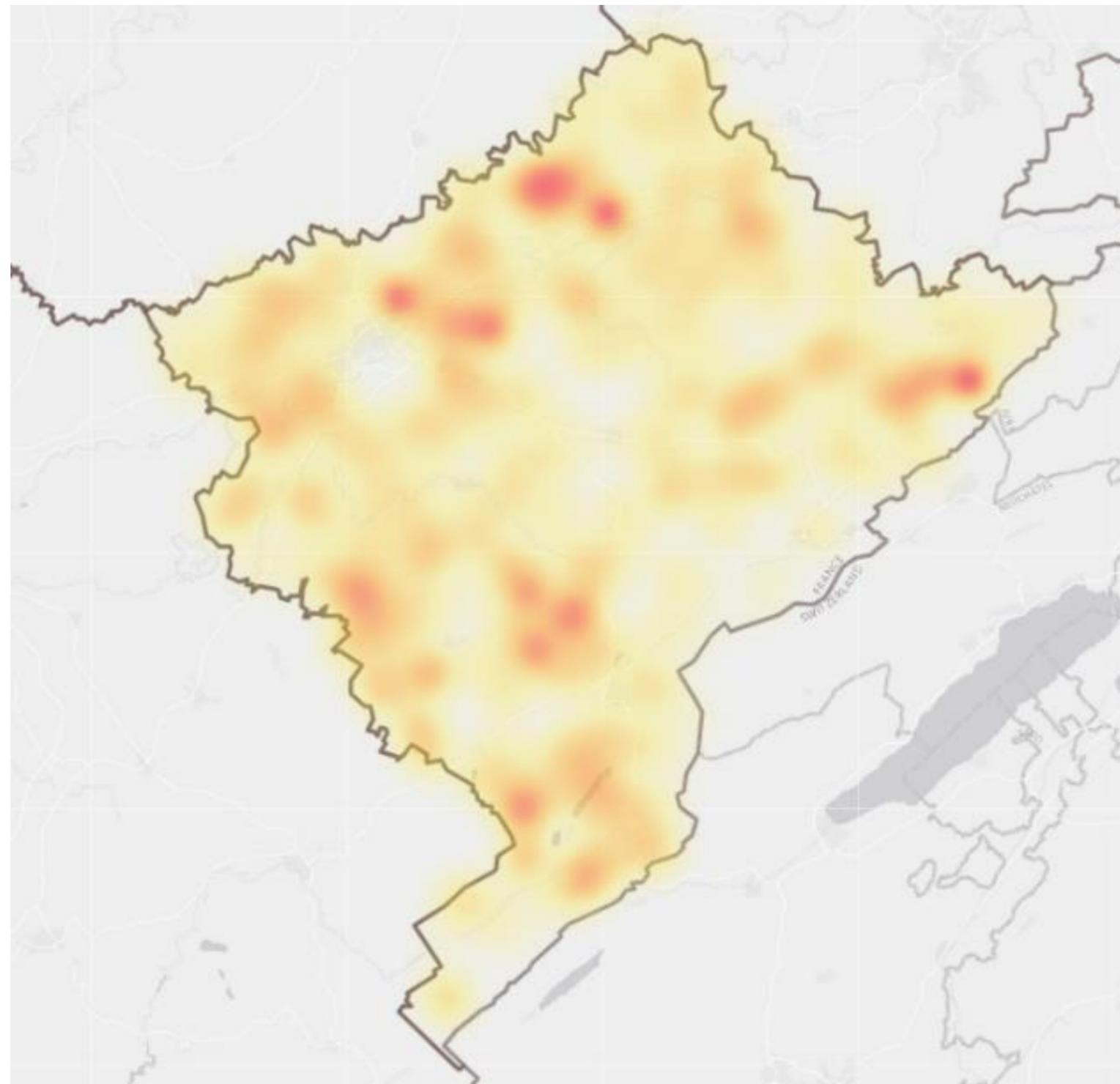
Répartition par pays du volume commercialisé en CONTRAT provenant des forêts communales (Agence de Besançon)



Contrat Agence de Besançon : focus sur les départements français de destination



Agence de Besançon : carte de chaleur des volumes de contrat produits par les communes





Forêts des collectivités Agence de Besançon

Evolution des volumes vendus et recettes

AG DU DOUBS

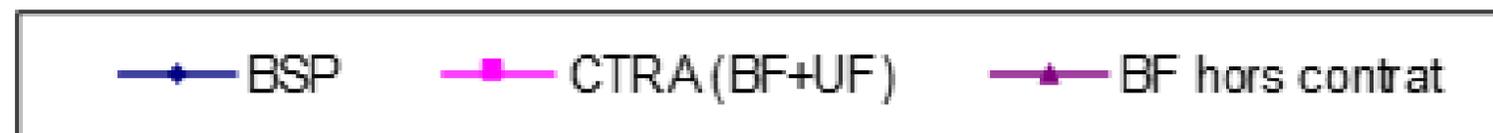
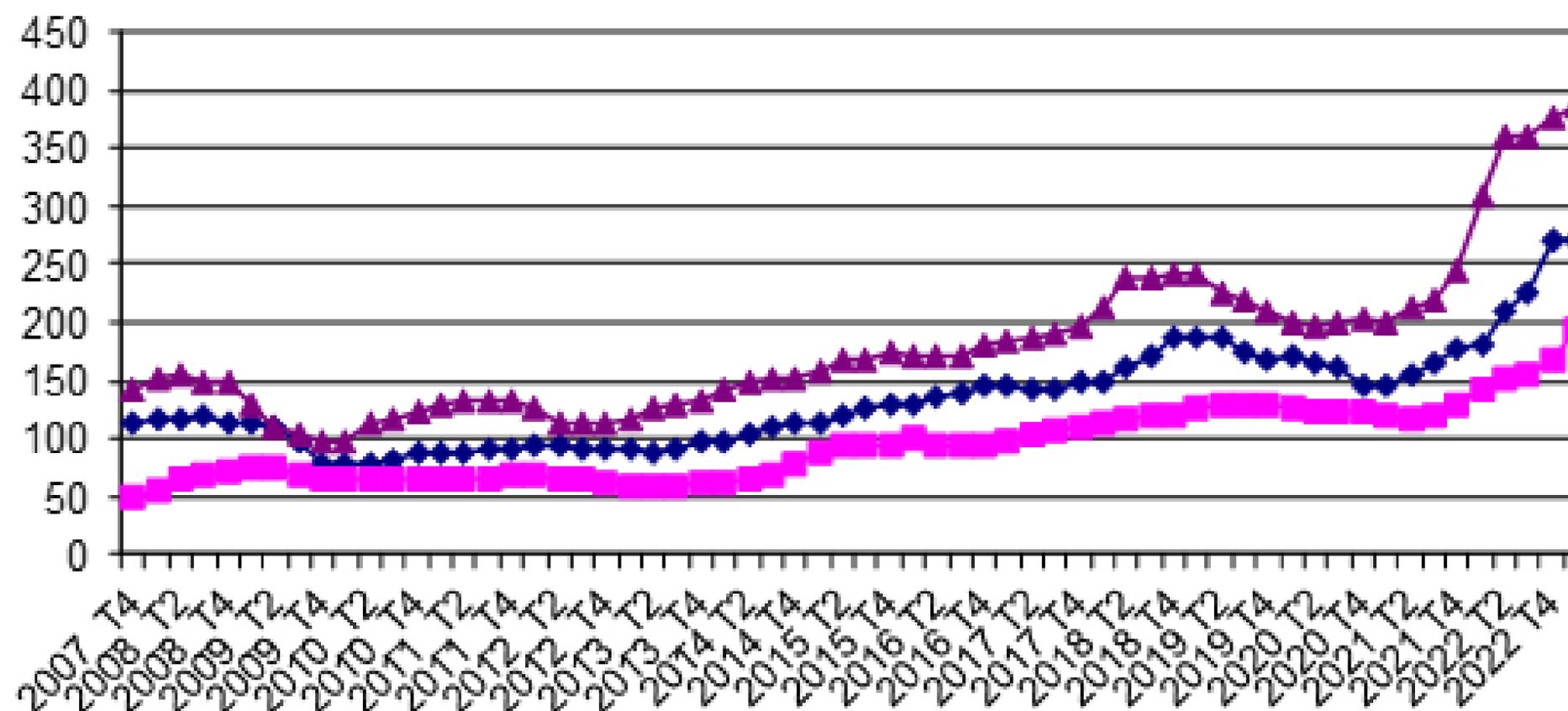
	août 2021	août 2022	août 2023	Variat° 23/22
Vol. vendu eqBSP	385 804 m3	334 459 m3	340 184 m3	+ 1,7%
BP(bloc et UP)	100 955 m3	86 124 m3	92 934 m3	+ 7,9%
BF(bloc et UF)	284 849 m3	248 335 m3	247 250 m3	- 0,4%
dont CTRA BF	231 354 m3	192 012 m3	192 231 m3	+ 0,1%
Recettes	15 373 K€	18 735 K€	19 944 K€	+ 6,5%
BP(bloc et UP)	2 553 K€	2 751 K€	3 055 K€	+ 11,0%
BF(bloc et UF)	12 820 K€	15 984 K€	16 889 K€	+ 5,7%
dont CTRA BF	9 221 K€	10 686 K€	10 960 K€	+ 2,6%
PU total	39,8 €/m3	56,0 €/m3	58,6 €/m3	+ 4,6%
BP(bloc et UP)	25,3 €/m3	31,9 €/m3	32,9 €/m3	+ 3,1%
BF(bloc et UF)	45,0 €/m3	64,4 €/m3	68,3 €/m3	+ 6,1%
dont CTRA BF	39,9 €/m3	55,7 €/m3	57,0 €/m3	+ 2,3%
Volume délivré	22 578,6 m3	25 375,5 m3	42 221,9 m3	+ 66,4%



CONTEXTE COMMERCIAL 2023

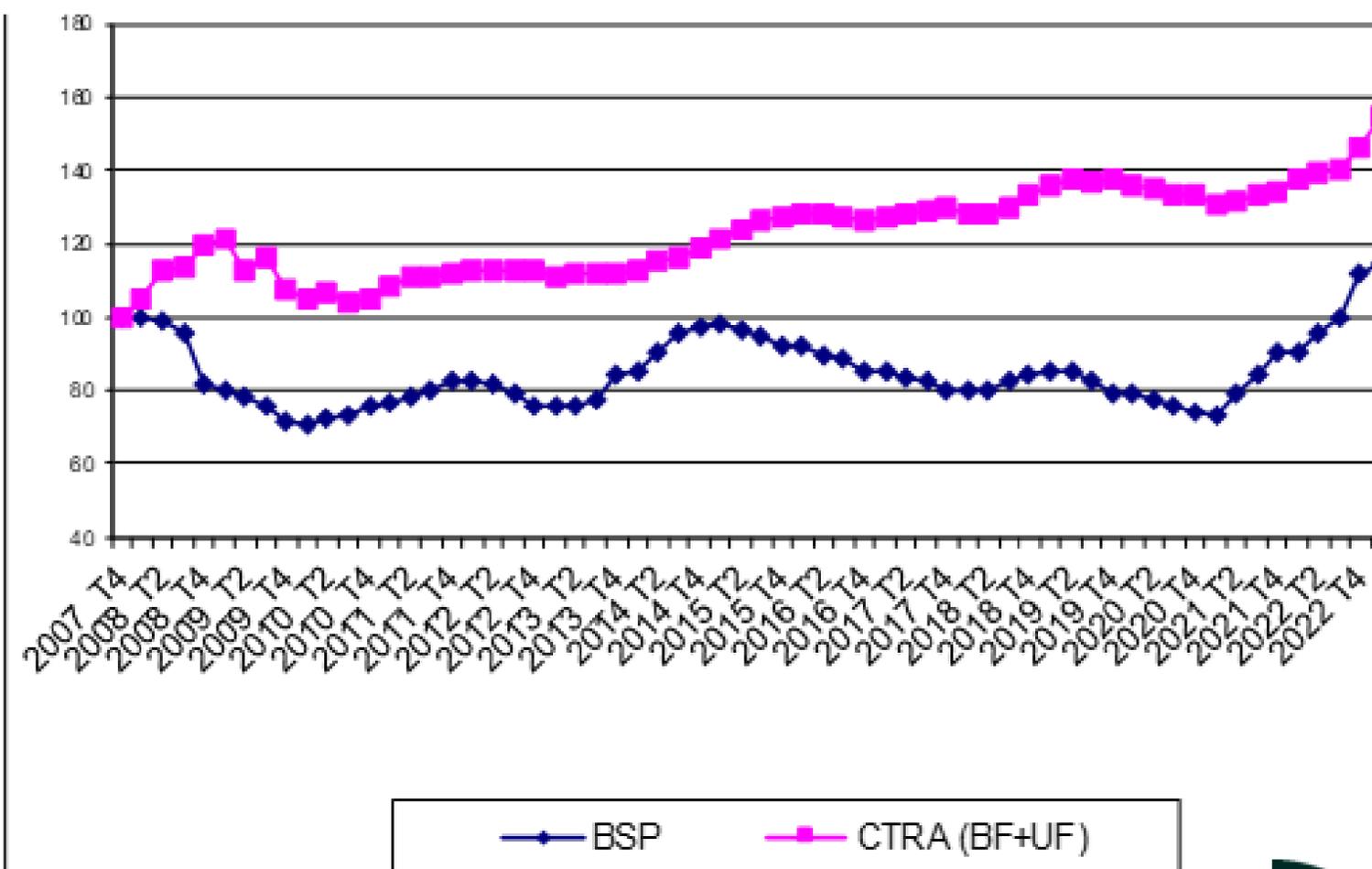
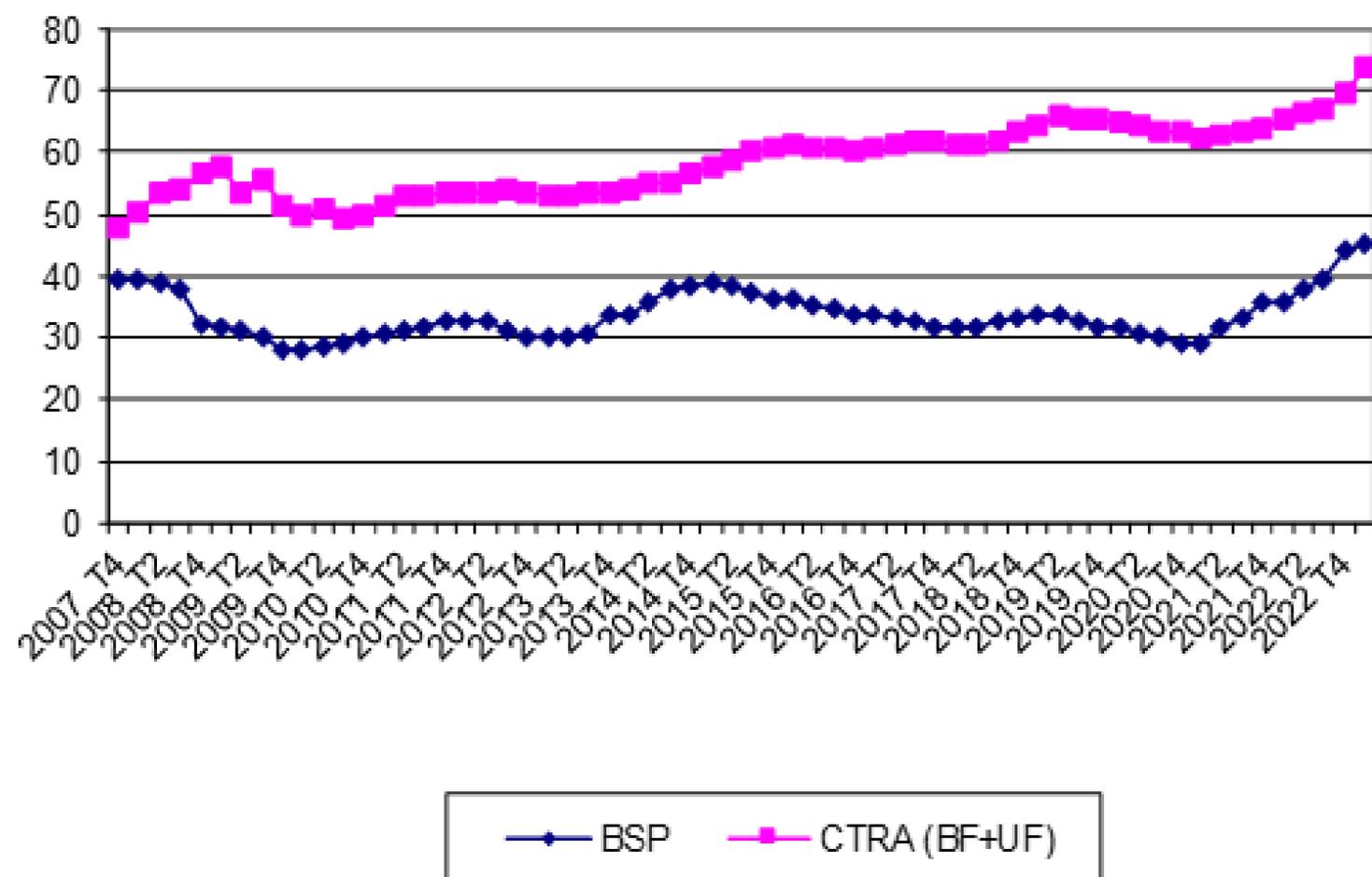
BOIS D'ŒUVRE DE CHENE

PU moy. sur 12 mois glissants
(en valeur - €/m³)



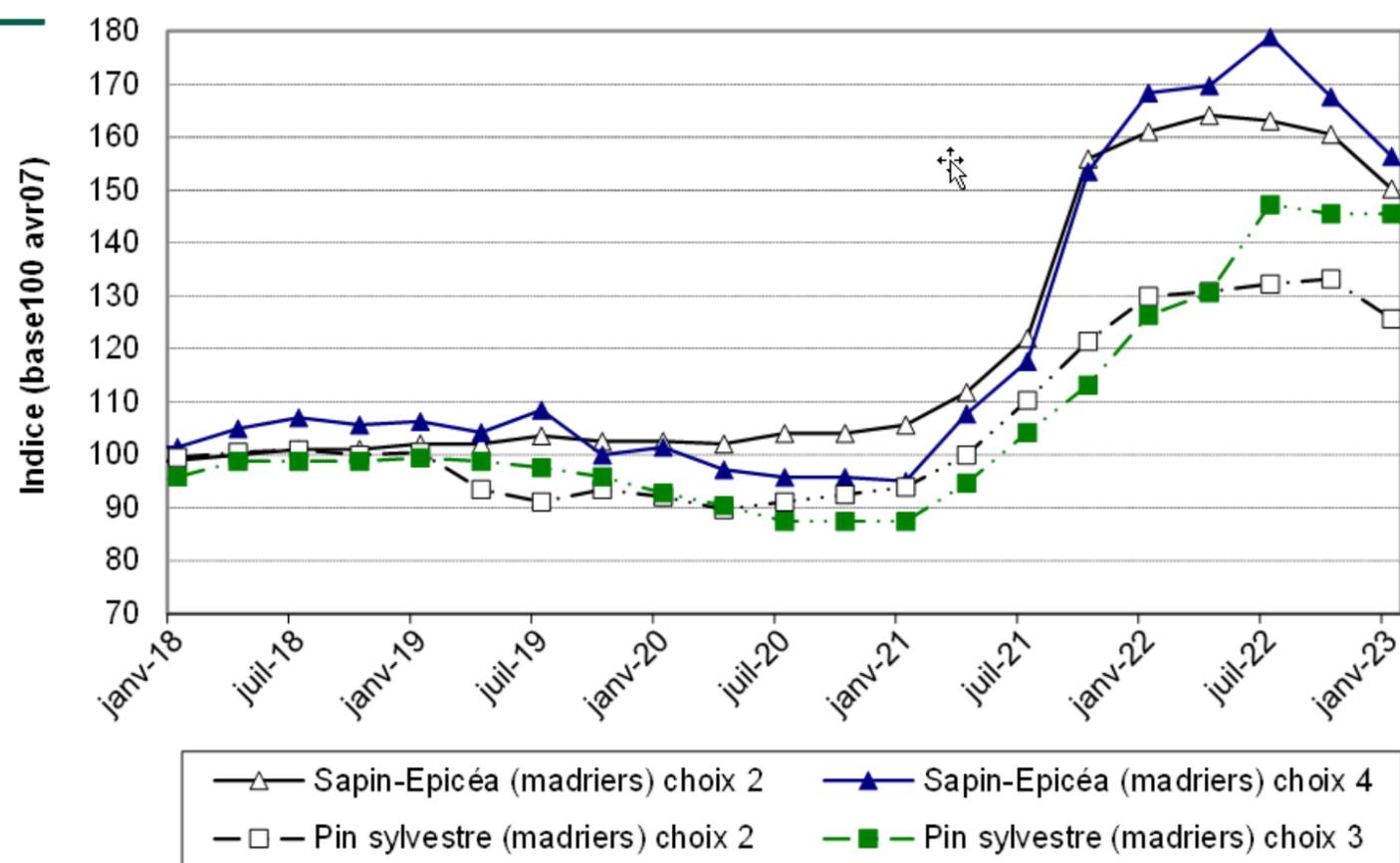
CONTEXTE COMMERCIAL 2023

BOIS D'ŒUVRE DE HETRE

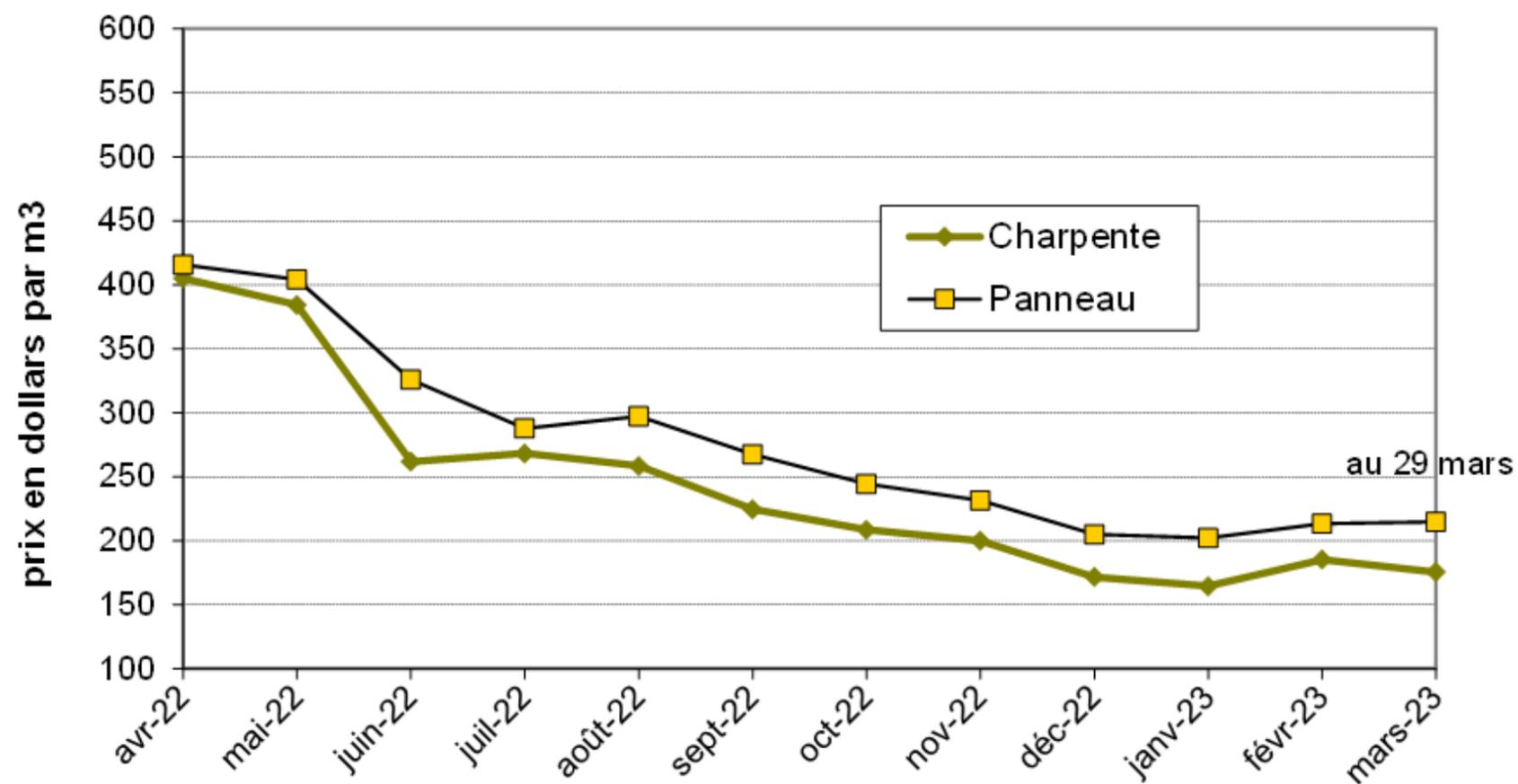


CONTEXTE COMMERCIAL 2023

RESINEUX BLANCS ET ROUGES



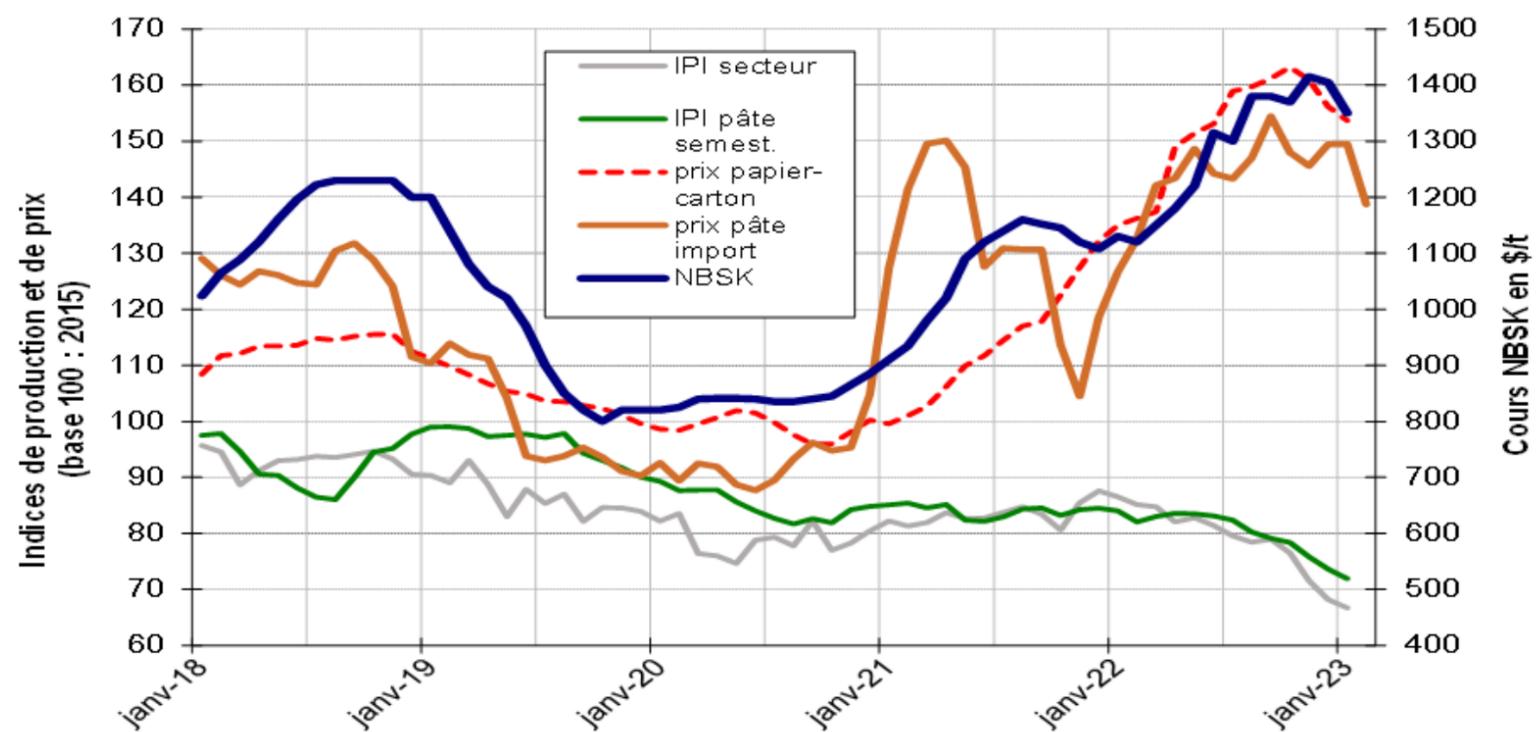
Marché français : Indice de prix des sciages résineux



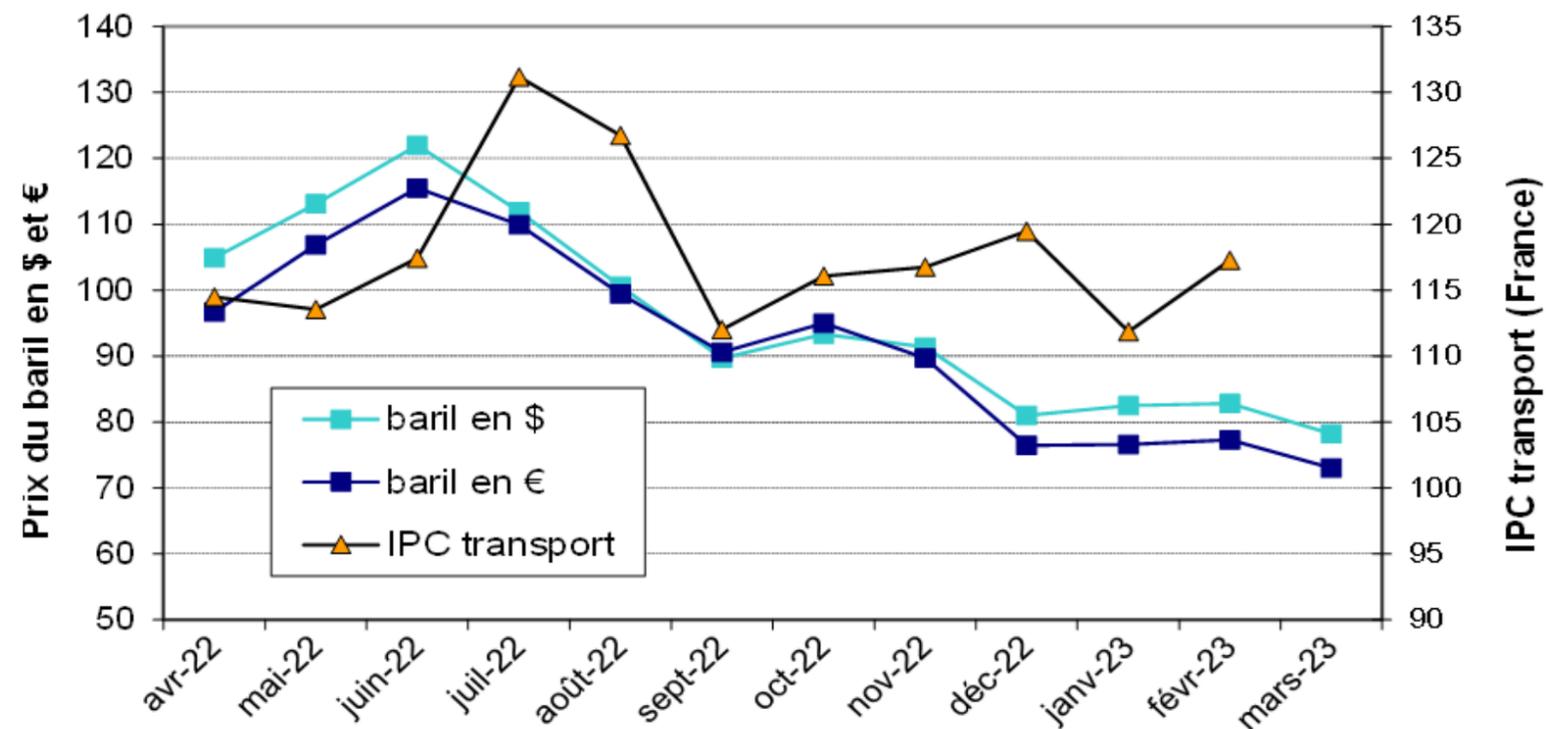
Baromètre des Etats-Unis : construction de logements résidentiels



CONTEXTE COMMERCIAL 2023 BOIS D'INDUSTRIE ET BOIS ENERGIE



Pâte à papier, papiers et cartons

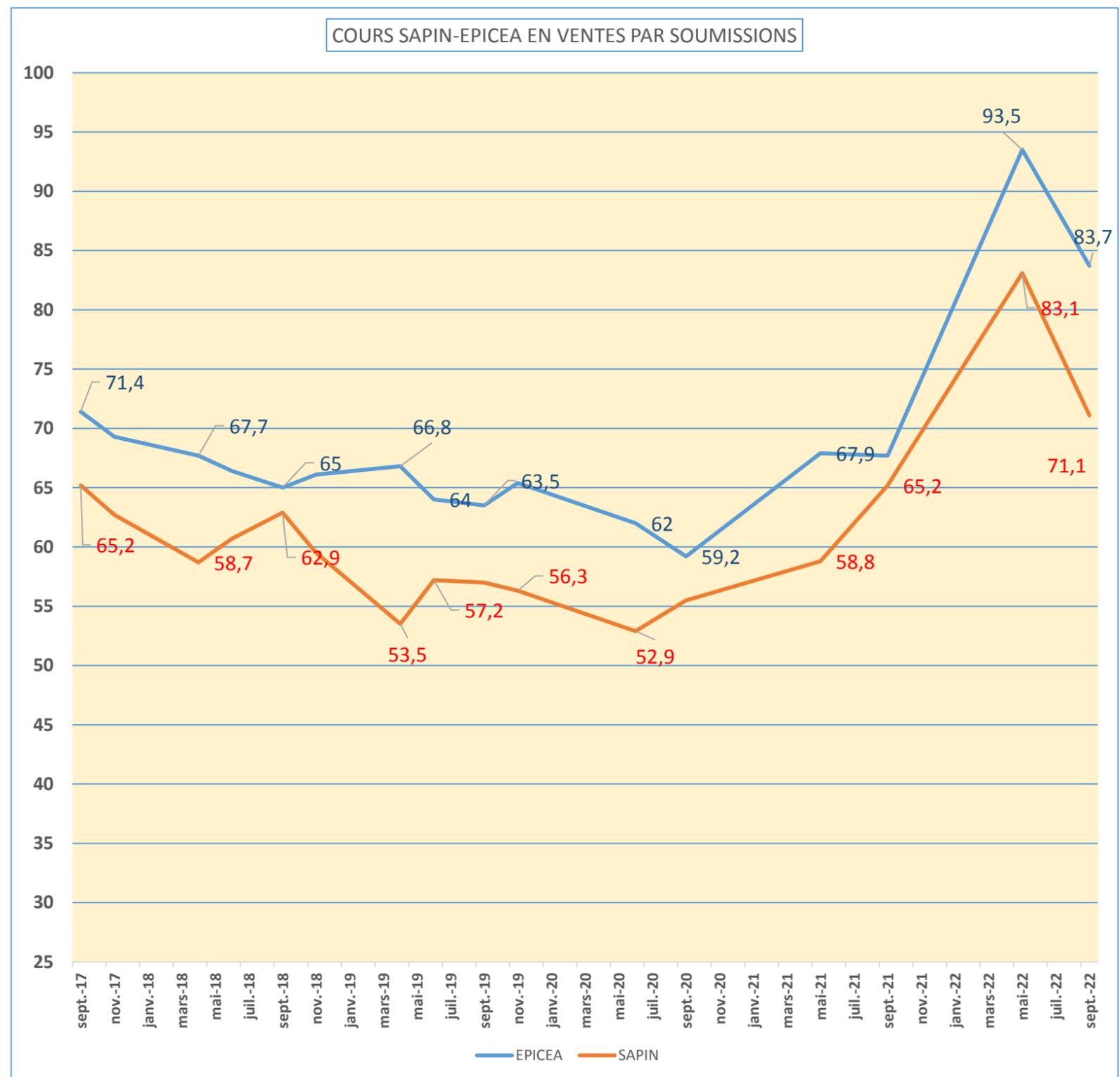


Prix pétrole brut (Brent) et transport



CRISE SANITAIRE : Sapins et épicéas sur le Doubs

2017 - 2022



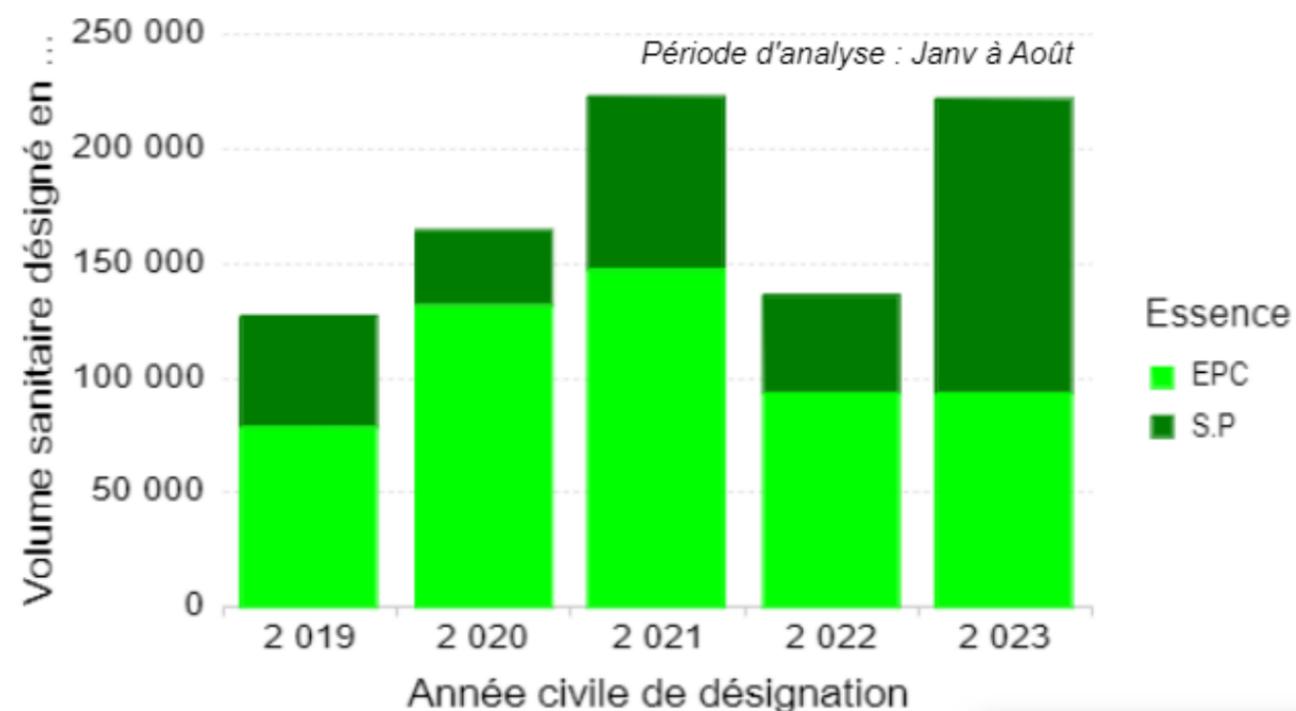
CRISE SANITAIRE :

Zoom sur le résineux dans le Doubs

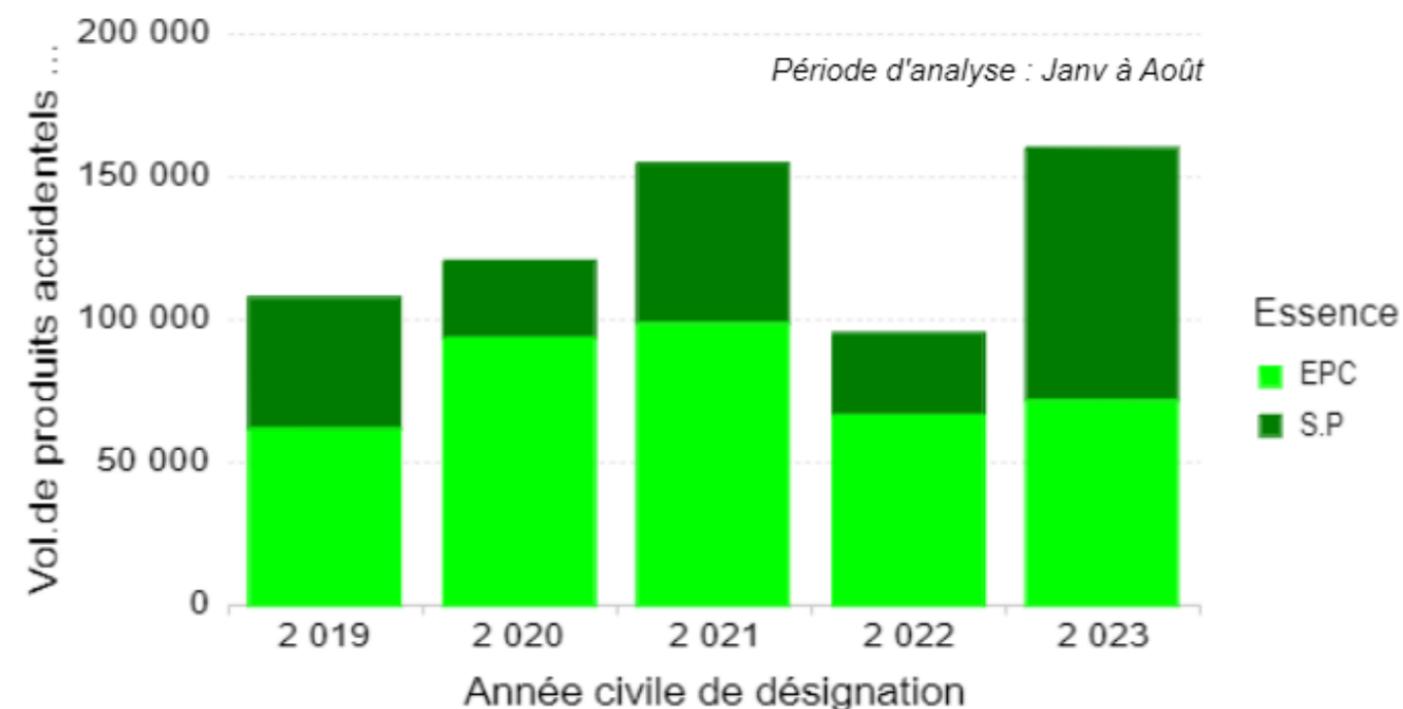
SAN	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023
EPC	78 870	131 399	147 234	93 367	93 373
S.P	48 749	32 835	76 232	43 097	128 523

PA*	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023
EPC	62 296	93 519	99 206	66 746	72 478
S.P	45 430	27 618	55 989	28 404	87 623

Volume sanitaire désigné par essence



Volume de produits accidentels désigné par essence





MERCI de votre attention



Cette action bénéficie du soutien financier de :

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**